

KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

RAPPORT BIMESTRIEL | AOÛT ET SEPTEMBRE 2019



C'est ici que fut discutée et votée la Constitution de Luluabourg, première Loi fondamentale congolaise, en 1964.

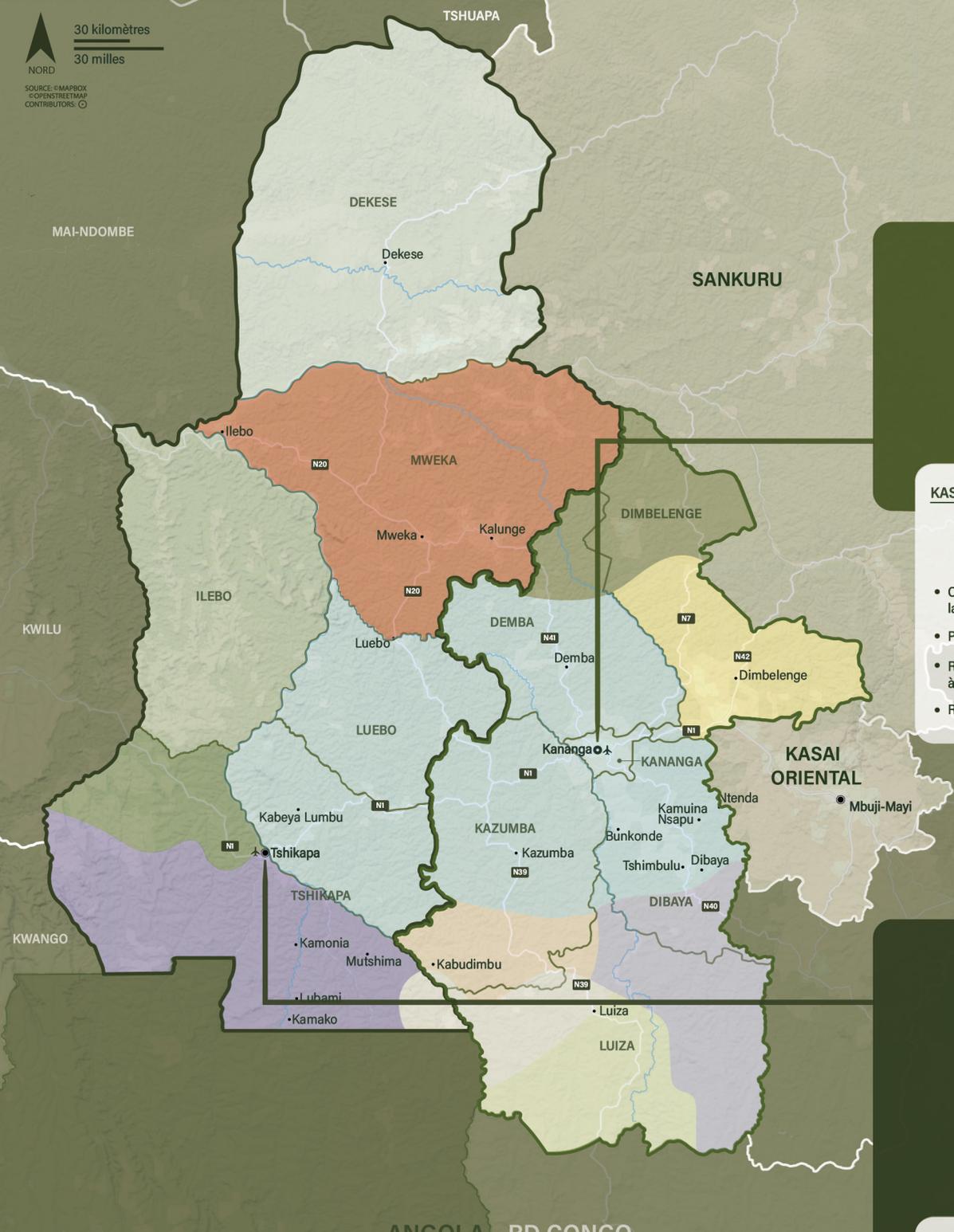
KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CARTE DES ÉVÉNEMENTS BIMESTRIEL | AOÛT ET SEPTEMBRE 2019



SOURCE: ©MAPBOX
©OPENSTREETMAP
CONTRIBUTORS: ©



KASAÏ CENTRAL



- Conflit entre le gouverneur Martin Kabuya et la société chinoise CREC7
- Poursuite des nominations controversées
- Réunion des gouverneurs de l'espace Kasai à Kananga
- Retour des réfugiés congolais d'Angola



KASAÏ



- Lancement des travaux de construction de l'hôtel du gouvernement sur un espace querellé
- Affrontements meurtriers entre les Lubaphones et les non Lubaphones

GRAND KASAÏ



Seize Kasaiens du gouvernement Ilunga Ilunkamba

GROUPES ETHNIQUES PRÉDOMINANTS

- Lunda et Chokwe
- Bindji
- Kuba
- Lele
- Lulua
- Lundu
- Kete
- Mbagani (inc. Bindji)
- Mongo
- Pende
- Salampasu
- Mélangé



03 Chronologie

Type d'événement

CATÉGORIES D'ÉVÉNEMENTS

- Manifestation politique
- Événement mortel
- Événement politique
- Criminalité urbaine
- Reddition de milice
- Déplacement des populations

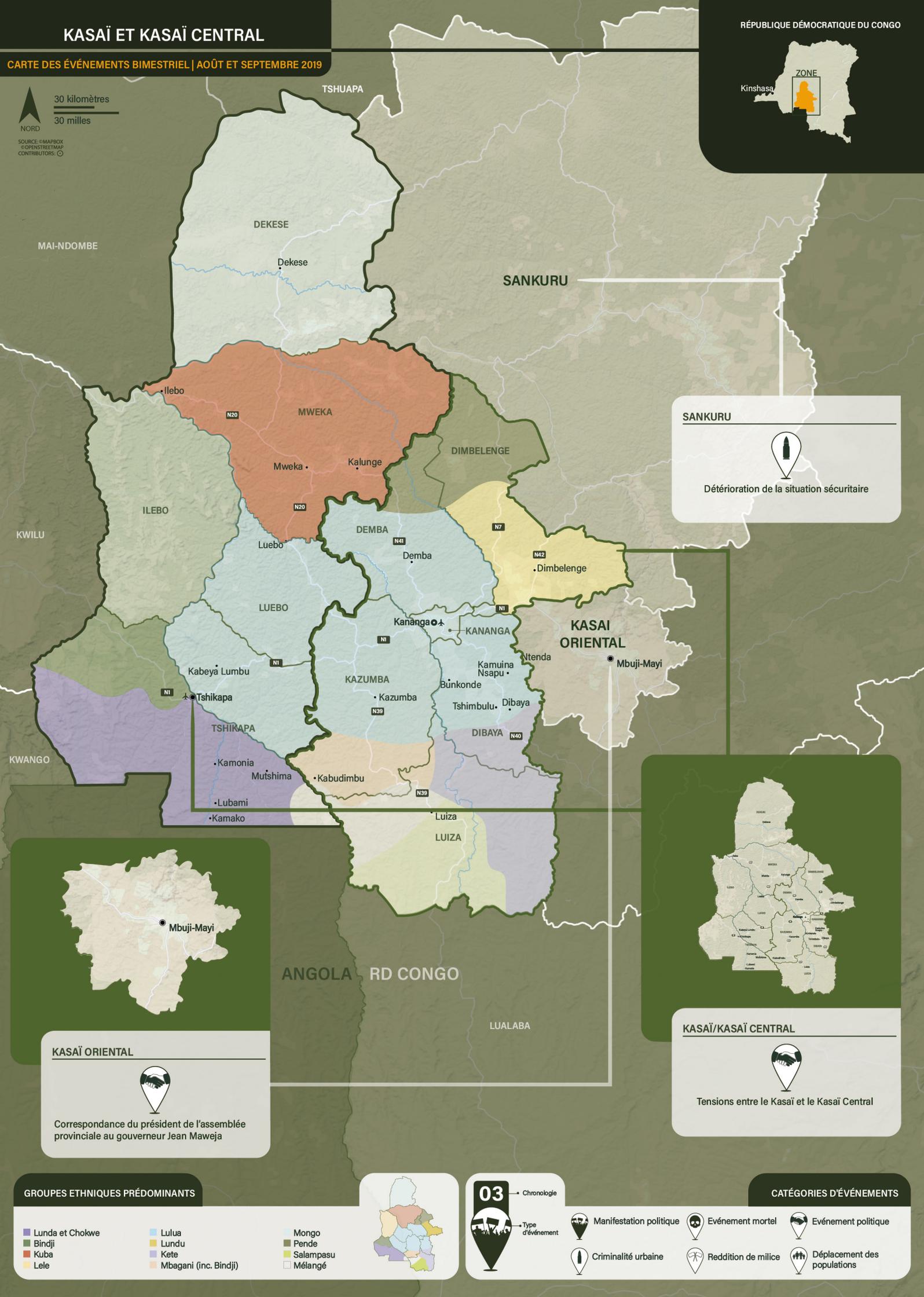
KASAÏ ET KASAÏ CENTRAL

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CARTE DES ÉVÉNEMENTS BIMESTRIEL | AOÛT ET SEPTEMBRE 2019

30 kilomètres
30 milles

NORD
SOURCE: ©MAPBOX
©OPENSTREETMAP
CONTRIBUTORS: ©



SANKURU

Détérioration de la situation sécuritaire

KASAÏ ORIENTAL

Correspondance du président de l'assemblée provinciale au gouverneur Jean Maweja

KASAÏ/KASAÏ CENTRAL

Tensions entre le Kasai et le Kasai Central

GROUPES ETHNIQUES PRÉDOMINANTS

- Lunda et Chokwe
- Bindji
- Kuba
- Lele
- Lulua
- Lundu
- Kete
- Mbagani (inc. Bindji)
- Mongo
- Pende
- Salampasu
- Mélangé



03 Chronologie

Type d'événement

CATÉGORIES D'ÉVÉNEMENTS

- Manifestation politique
- Événement mortel
- Événement politique
- Criminalité urbaine
- Reddition de milice
- Déplacement des populations

RAPPORT BIMESTRIEL | AOÛT ET SEPTEMBRE 2019

Faits saillants:



[Seize Kasaïens du gouvernement Ilunga Ilunkamba



[Tensions entre le Kasaï et le Kasaï Central

Kasaï Central:



- Conflit entre le gouverneur Martin Kabuya et la société chinoise CREC7
- Poursuite des nominations controversées



- Réunion des gouverneurs de l'espace Kasai à Kananga
- Retour des réfugiés congolais d'Angola

Kasaï:



- Lancement des travaux de construction de l'hôtel du gouvernement sur un espace querellé



- Affrontements meurtriers entre les Lubaphones et les non Lubaphones

Sankuru:



[Détérioration de la situation sécuritaire

Kasaï Oriental:



[Correspondance du président de l'assemblée provinciale au gouverneur Jean Maweja

A. Situation politico-sécuritaire dans l'espace kasaïen

1. Les Kasaïens dans le gouvernement Ilunga Ilunkamba

Avant Félix Tshisekedi, l'espace kasaïen n'avait jamais donné au pays un président de la République. C'est l'une des raisons pour laquelle la première équipe gouvernementale y était particulièrement très attendue. Chacune des cinq provinces du grand Kasaï voulait voir la place qui lui serait réservée.¹ Publié le 26 août et comprenant 66 ministres, ce gouvernement aligne dans ses rangs 16 ressortissants kasaïens.

Cette configuration a diversement été accueillie dans les différentes entités de l'espace kasaïen. Des réactions les plus négatives ont été enregistrées au Kasaï. D'autant que la province ne compte qu'un seul ministre : Clément Kuete Nyimi Bemuna, ancien directeur de cabinet d'Evariste Boshab, à la fois lorsque ce dernier était président de l'Assemblée nationale et ministre de l'Intérieur. « La province du Kasaï devrait mériter mieux : sur 16 membres du gouvernement pour le grand Kasaï, ma chère province n'a obtenu qu'un poste au lieu de trois », dénonce dans la foulée Simon Mulumba, lubaphone et élu de la circonscription de Tshikapa/Kamonia. Le député national promet au président Félix Tshisekedi une revanche en 2023.² Dans la province de Lomami, la composition du gouvernement central ne fait pas non plus l'unanimité. Absents, les Kanyok se disent ne pas être concernés et réclament la redistribution des responsabilités.³ Le Kasaï Central s'en sort quant à lui avec quatre portefeuilles (un vice-Premier ministre, un ministre d'Etat, un ministre et un vice-ministre). Mais, au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'étions pas à mesure d'identifier tous les 16 ministres kasaïens du gouvernement de Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

	Noms et portefeuilles	Communauté	Province et territoire	Parti ou regroupement
1	Gilbert Kakonde Malamba, vice-Premier ministre et Ministre de l'intérieur	Lubaphone	Kasaï Central/ Dimbelenge	CACH/UDPS
2	Célestin Tunda ya Kasende, vice-Premier ministre et ministre de la Justice	Songye	Lomami/Lubao	FCC/PPRD
3	Pépin Guillaume Manjolo Buakila, ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, Intégration régionale et Francophonie	Lualua	Kasaï Central/Luiza	FCC/PPRD
4	Pius Muabilu Mbayu Mukalu, ministre d'Etat, ministre de l'Urbanisme et Habitat	Songye	Lomami/Kabinda	FCC
5	Clément Kuete Nyimi Bemuna, ministre du Portefeuille	Kete	Kasaï/Mweka	FCC/PPRD
6	Stève Mbikayi Mabuluki, ministre des Actions humanitaires et Solidarité nationale	Lubaphone	Kasaï Oriental/ Tshilenge	FCC
7	Irène Esambo Diata, ministre délégué auprès du ministre des Affaires sociales chargé des personnes vivant avec handicap et autres vulnérables	Tetela	Sankuru/ Katako Kombe	Société civile
8	José Mpanda Kabangu, ministre de la Recherche scientifique et Innovation technologique	Lubaphone	Kasaï Oriental/ Tshilenge	FCC/CONGO Espoir
9	John Ntumba Panumpakole, ministre de la Formation professionnelle, Arts et Métiers	Lubaphone	Kananga/ Kasaï Central	CACH/UNC
10	Jacqueline Penge Sanganyoi, ministre près le Premier ministre	Tetela	Sankuru	FCC/PPRD
11	Sylvain Mutombo Kabinga, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Anciens combattants chargé des anciens combattants	Lubaphone	Lomami/Ngandanjika	CACH/RDT
12	Alpha Denise Lupetu Tshilumbayi, vice-ministre des Mines	Lubaphone	Kasaï Central/ Dibaya	CACH/UDPS
13	Marie Tumba Nzeza, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères	Lubaphone	Kasaï Oriental/ Kabeya Kamwanga	CACH/UDPS
14	Jean Joseph Kasonga Mukuta, ministre de l'Agriculture			

2. Tensions entre le Kasaï et le Kasaï Central

Sur le terrain des rapports inter-provinciaux, deux entités de l'espace kasaïen semblent être à couteaux tirés. Tout est allé très vite. Le 6 septembre, Dieudonné Pieme, gouverneur du Kasaï, se dit « indigné du comportement du gouvernement du Kasaï Central » et annonce son intention de prendre des mesures pour « restaurer la dignité du peuple kasaïen sapée ». ⁴ Et, le 23 septembre, il passe de la parole à l'acte : il signe un arrêté ⁵ qui revoit à la hausse la taxe de passage des produits agricoles en dehors de la province. Celle-ci passe de 191 000 francs congolais à 500 000. Une décision qui fait voler en éclats [l'accord trouvé, le 15 juin, entre le Kasaï et le Kasaï Central](#), lequel avait ramené cette taxe de 250 000, à l'époque, à 191 000 francs congolais par wagon des produits agricoles. ⁶

Dieudonné Pieme accuse Martin Kabuya, son homologue du Kasaï Central, d'avoir adressé à Gilbert Kankonde, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, un rapport à charge à son encontre. « Nous avons appris que Martin Kabuya a indiqué, dans ce document, que le gouverneur Dieudonné Pieme ne peut pas se rendre dans le camp de Lovua, en Angola, parce que des réfugiés le soupçonnent d'avoir armé des milices tribales qui ont tué les Lubaphones et qu'ils ne souhaitent plus rentrer au Kasaï mais plutôt chez eux, au Kasaï Central », explique au Groupe d'étude sur le Congo (GEC) un membre de la délégation mixte (assemblée et gouvernement de la province du Kasaï) qui était reçue, le 23 septembre, par Gilbert Kankonde, à Kinshasa. L'existence de ce rapport à charge nous est également confirmé par un membre du conseil provincial de sécurité du Kasaï Central.

A l'origine de cette brouille entre Dieudonné Pieme et Martin Kabuya, il y a entre autres la question relative à la gestion de 500 000 dollars en faveur des ex-réfugiés congolais d'Angola qui sont rentrés volontairement en RDC. Cette somme a été débloquée par Kinshasa et remise aux autorités du Kasaï Central en vue d'organiser la prise en charge de ces retournés. ⁷ Mais, à Tshikapa, l'on estime que l'argent devrait être géré par les deux provinces. En refusant de donner une partie de fonds au Kasaï, « les autorités du Kasaï Central ont démontré qu'il n'y a pas solidarité entre nous. Nous ne voyons pas pourquoi nous allons continuer à être liés à des accords qui leur profitent », avait alors menacé fin août un député provincial du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), proche du gouverneur Dieudonné Pieme.

Situation des réfugiés congolais d'Angola

Les provinces du Kasaï et du Kasaï Central se livrent également une guerre de chiffres sur le nombre exact de ces ex-réfugiés. Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et Cluster Protection comptent 2 739 familles, soit 10 081 personnes retournées. Ces dernières ont d'abord été hébergées dans les installations de la paroisse catholique Notre dame, dans la commune de Katoka, à Kananga. Mais, à la suite d'un premier décès intervenu sur le site, de vives protestations ont été observées, contraignant les autorités provinciales, avec l'appui de HCR et du Programme alimentaire mondial (PAM), à les déplacer vers la localité de Nkandi, dans la commune urbano-rurale de Nganza, à 25 km du centre-ville de Kananga.

A la date du 20 août, le gouvernorat du Kasaï Central soutient avoir enregistré 14 144 réfugiés sur les 24 000 qui vivaient dans le camp de Lovua, en Angola. Un décompte bien au dessus des 13 700 personnes retournées en RDC, au 5 septembre, par le poste frontalier de Kalamba Mbuji dont 2 468 hommes, 1 889 femmes et 8 813 enfants (garçons et filles), selon la Direction générale de migration (DGM)/Kasaï Central. Ce service de l'Etat souligne toutefois que seuls 657 réfugiés sont rentrés au pays via le poste de Kamako, dans la province du Kasaï.⁸ Mais tous ces chiffres sont contestés par les autorités du Kasaï. Ces dernières accusent même la DGM/Kasaï Central d'avoir manipulé les données pour permettre aux seuls dirigeants du Kasaï Central de s'accaparer de 500 000 dollars débloqués par la présidence de la République pour la prise en charge des ex réfugiés.⁹ D'autant qu'ils seraient plutôt quelque 3 000 réfugiés à avoir regagné le Kasaï, selon Deller Kawino, ministre provincial de l'Intérieur.

En quête d'appui pour prendre en charge des retournés présents au Kasaï, une délégation des députés et notables de la province se déplace alors à Kinshasa pour rencontrer Jean-Marc Kabund A Kabund, premier vice-président de l'Assemblée nationale et président intérimaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). « Il nous a promis qu'il transmettrait nos doléances à Félix Tshisekedi, président de la République, pour une solution », confie un participant de la réunion.¹⁰ Mais, au cabinet du président de la République, l'on explique au GEC que les 500 000 dollars étaient destinés à tous les réfugiés, c'est-à-dire ceux du Kasaï Central et ceux du Kasaï et que le gouverneur Martin Kabuya aurait pu associer son homologue Dieudonné Pieme à la gestion de ce fonds.¹¹

3. Kasaï Central

Conflit entre le gouverneur Martin Kabuya et la société chinoise CREC7

Dès son arrivée aux affaires, Martin Kabuya entre en conflit ouvert avec le conglomérat public chinois China Railway Engineering Corporation (CREC7). Et pour cause ? Le contrat d'ouverture d'une route transfrontalière conclu, le 13 novembre 2013, entre ce géant du BTP et Alex Kande,¹² alors gouverneur du Kasaï Occidental (démembré en 2015 en deux nouvelles provinces, le Kasaï et le Kasaï Central). Le projet consistait à tracer une voie, à partir de l'actuel Kasaï Central, vers l'océan Atlantique. Les travaux de cette route de 220 km, traversant deux territoires du Kasaï Central (Kazumba et Luiza), au sud de Kananga, ont débuté en 2014. La société CREC a jeté deux ponts flottants : le premier sur la rivière du Kasaï, entre la cité congolaise de Kalamba Mbuji et la province angolaise de Lunda Norte, la seconde sur la rivière Lueta, dans le Kasaï Central. Et CREC7 affirme aujourd'hui avoir déjà investi 35 millions de dollars sur ce projet, conformément à l'accord signé avec les autorités provinciales avant l'élection de Martin Kabuya.¹³ C'est Denis Kambayi, successeur d'Alex Kande, qui ouvrira la route au trafic, installant au passage trois postes de péage. Ce qui, à l'époque, suscite le mécontentement du constructeur chinois qui n'hésite pas à bloquer la circulation pendant plusieurs jours. Le gouverneur Denis Kambayi finit alors par céder la gestion de ces péages à la société chinoise. Un revirement vivement [critiqué tant par des usagers que par la Fédération des entreprises du Congo \(FEC\) locale](#).¹⁴

Vient désormais le tour de Martin Kabuya de se confronter à ce dossier. Avec une volonté clairement affichée de mettre fin à la gestion de ces péages par CREC7. C'est ce qu'annonce Blaise Lumpungu, ministre provincial des Transports et des Travaux publics lors de sa visite, le 11 juin, au poste de péage de Matamba, à quelque 24 km de Kananga. S'en suit l'arrestation de sept ressortissants chinois commis aux postes de péage de Kalamba Mbuji et Matamba, ainsi que de trois autres à Kananga. Accusés de séjour illégal en RDC par les services de migration, tous ont été alors renvoyés à Kinshasa.¹⁵ Dans une note technique datée du 16 août et adressée au président Félix Tshisekedi, le gouverneur Martin Kabuya dénonce des « magouilles et compromissions » dans cette affaire : « D'abord, l'inexécution fautive du contrat des travaux conclu consécutivement à l'accord du 3 novembre 2013 par la société CREC7 et la province du Kasaï Occidental relatif à la construction de deux ponts sur les rivières Kasaï et Lueta, conformément aux normes de la SADC, et d'une route en terre battue longue de 220 km sur le tronçon Kananga-Kalamba Mbuji ; ensuite l'exécution fautive du contrat de sous-traitance du programme d'urgence, dans le cadre de 100 premiers jours du chef de l'Etat, au Kasaï Central, sur les axes Kananga-Lac Munkamba, Kananga-Tshikapa et Kananga-Kalamba Mbuji, conclu avec l'Office des routes et l'interpellation à Kananga en territoires de Kazumba et Luiza de sept chinois travaillant pour la société CREC7/RDC. »¹⁶

Même s'il reconnaît que l'ouverture de la route devait être financée par CREC7 à hauteur de 25 millions de dollars et que le remboursement se ferait après certification des dépenses effectivement engagées par la société, grâce à l'instauration d'un système de péage et de pesage des véhicules automoteurs utilisant le tronçon Kananga-Kalamba Mbuji, le gouverneur du Kasaï Central accuse également l'entreprise chinoise de n'avoir pas rempli le contrat tel que convenu: « La société CREC7 s'est contentée de construire deux ponts flottants sur les rivières Kasaï et Lueta et d'ouvrir la route sans plus, avant d'instaurer unilatéralement d'autorité et dans l'anarchie la plus totale des postes de péage sur une véritable piste d'éléphants, sous prétexte de récupérer des dépenses qu'aucun fonctionnaire n'avait ni constatées ni certifiées. » Pour toutes ces raisons avancées, Martin Kabuya se dit « surpris » que « les mêmes acteurs mafieux » se retrouvent de nouveau à la manœuvre pour les travaux du programme d'urgence du chef de l'Etat. Sur ce dernier dossier, il accuse l'Office des routes, « chargé d'exécuter ces travaux pour un montant total de 4 080 millions de dollars » d'avoir « préféré signer, en date du 22 mars 2019, un protocole d'accord de collaboration avec la société CREC7/RDC pour sous-traiter ces travaux ».

Dans le camp de la société CREC7, des responsables accusent le gouverneur Martin Kabuya de vouloir attenter à l'intégrité physique des Chinois, en incitant la population à les attaquer.¹⁷ Stéphane Mundadi, ressortissant du Kasaï naturalisé chinois et directeur général adjoint de CREC7, a chargé l'avocat de la société d'écrire au président de l'assemblée provinciale ainsi qu'au vice-Premier ministre et ministre national de l'Intérieur pour dénoncer le comportement du gouverneur Martin Kabuya. Il soupçonne ce dernier de vouloir écartier sa société au profit d'une entreprise basée en Angola pour qu'il puisse avoir la possibilité de gérer les fonds du péage.¹⁸ Pour faire valoir ses droits, CREC7 dépose une plainte au parquet général près la Cour de cassation contre le gouverneur Martin Kabuya et Emmanuel Mapenzi, directeur provincial de la DGM/Kasaï Central.¹⁹

Poursuite des nominations controversées

Martin Kabuya poursuit par ailleurs sa série de nominations dans les différents secteurs de l'administration provinciale. A la veille de la rentrée scolaire 2019, le gouverneur a pris, le 31 août, un arrêté par lequel il affecte, mute et permute les directeurs des écoles primaires publiques dans la province éducationnelle du Kasaï Central 1, regroupant la ville de Kananga ainsi que les territoires de Demba, Dibaya et Dimbelenge.²⁰ A la suite d'un message de Basile Olongo, alors vice-Premier ministre intérimaire en charge de l'Intérieur, Martin Kabuya suspend et remplace, le 4 septembre, le maire de Kananga et son adjoint, les administrateurs de tous les cinq territoires de la province (Dibaya, Demba, Luiza, Kazumba, Dimbelenge) ainsi que les chefs des secteurs.²¹ « Nous nous posons la question sur la régularité de tous ces actes qui interviennent après les bouleversements non encore résolus dans le secteur de la santé.

Plus grave encore : le gouverneur a sollicité et obtenu du ministre de l'Intérieur sortant du gouvernement la suspension, puis la nomination des cadres de la petite territoriale pendant que nous attendons les élections locales pour désigner d'autres animateurs ! Nous nous questionnons sur le vrai agenda », s'interroge un acteur de la société civile à Kananga.²²

De son côté, la coordination provinciale du FCC/Kasaï Central condamne, dans un communiqué, l'acte posé par le gouverneur et lui demande de retirer ces arrêtés. Dans le cas contraire, elle envisage d'organiser des manifestations publiques de grande envergure.²³ Les administrateurs de cinq territoires du Kasaï Central, remplacés par arrêté du gouverneur Martin Kabuya, se tournent, eux, vers Gilbert Kankonde, nouveau vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, pour lui demander d'annuler leur suspension telle que décidée le 3 septembre par Basile Olongo, ancien ministre de l'Intérieur à l'intérim. Mis en cause dans une affaire de détournement des véhicules, ils dénoncent une enquête de l'assemblée nationale bâclée : « De 15 administrateurs de territoire et assistants de la province du Kasaï Central suspendus aujourd'hui, trois seulement ont été entendus, avec menace et intimidation, par le président de la commission (...). Quoi de plus normal de déconsidérer ce rapport de l'assemblée provinciale », écrivent-ils.²⁴

Le 9 septembre, des militants de la Lutte pour le changement (Lucha) et quelques partisans du FCC sont descendus dans les rues de Kananga pour protester contre ces arrêtés du gouverneur. Cette manifestation a été violemment réprimée : cinq membres de la Lucha blessés.²⁵ Quelques jours plus tard, le 24 septembre, ce mouvement citoyen a cette fois-ci adressé un mémorandum au ministère de l'Intérieur pour exiger le retrait des arrêtés « illégalement signés par le gouverneur du Kasaï Central ».²⁶

Possible procédure administrative ouverte contre Martin Kabuya

A Kinshasa, le nouveau vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur semble suivre de près la gestion de la province du Kasaï Central. En tout cas, c'est ce qui laisse entendre une source au sein du cabinet provisoire de Gilbert Kankonde. A l'en croire, le gouverneur Martin Kabuya se trouverait « sous une procédure administrative au ministère de l'Intérieur à la suite de ses actes de gouvernance dans le Kasaï Central ». Consultée par le GEC, notre interlocuteur confie que « Martin Kabuya a ainsi failli de peu » ne pas faire partie des gouverneurs de province qui ont accompagné le président Félix Tshisekedi à New York, lors de la 74e assemblée générale des Nations unies.

Arrivé dans la capitale le vendredi 20 septembre, le gouverneur du Kasaï Central a vu son ordre de mission « bloqué au ministère de l'Intérieur ». Le document ne lui aurait été « rendu que le dimanche [22 septembre] à la suite d'interventions de plusieurs autorités », indique notre source.

« C’est ainsi que le ministère de l’Intérieur avait déjà fait venir le vice-gouverneur du Kasaï Central pour tenter de l’envoyer aux Etats-Unis à la place de Martin Kabuya ». Gilbert Kankonde reprocherait à ce dernier d’avoir ignoré une invitation à se rendre au ministère de l’Intérieur qui lui était adressée depuis le 11 septembre. « Martin Kabuya ne s’est jamais présenté », affirme ce membre du cabinet provisoire du vice-Premier ministre.²⁷ Cette version des faits nous a également été confirmée par un député national, élu de Kananga. À l’en croire, plusieurs notables du Kasaï Central et lui-même se sont battus pour obtenir du ministère de l’Intérieur l’autorisation de laisser partir le gouverneur Martin Kabuya aux États-Unis : « C’est un sévère avertissement, et le gouverneur Kabuya devrait désormais faire très attention : ses jours me paraissent comptés à la tête de la province », estime-t-il.²⁸

Situation sécuritaire

Dans la nuit 7 au 8 août, dans la ville de Tshimbulu, à 120 km à l’ouest de Kananga, dans le territoire de Dibaya, un groupe d’hommes en uniformes et en armes ont attaqué Sauterelle, une maison de transfert des fonds mais aussi Deleka, le bureau d’un changeur de monnaie, emportant d’importantes sommes d’argent en devises et en monnaie locale ainsi que des biens de valeur. Il y a eu également des blessés par balle qui ont dû être transférés à l’hôpital Bon Berger de Tshikaji pour des soins intensifs.

Dans la même nuit, un autre groupe d’hommes en uniformes et en armes ont attaqué les couvents des sœurs et des prêtres de la mission Kamponde, à plus de 50 km de Tshimbulu, dans le territoire de Dibaya, emportant beaucoup de biens de valeurs ainsi que des téléphones.

Un homme a été tué, dans la nuit du 29 août au quartier SNEL, par des personnes armées portant les tenues de la police. Le crime s’est perpétré dans son domicile. Sa femme a été grièvement blessée par balles et a été conduite dans un hôpital local pour des soins appropriés.

Conflits fonciers et contrôle du pouvoir coutumier

Dans le groupement Kapinga Kamba, secteur de Dibatayi (territoire de Dibaya), un conflit champêtre opposant les communautés Bena Nsungu du village Tshingombe a dégénéré, le 8 août, en batailles rangées. Plusieurs personnes ont été blessées et des cas graves ont été pris en charge au Centre de santé Minkulumbu. Au moins 628 ménages, soit 3 322 habitants, ont dû s’enfuir pour se mettre à l’abri, selon une source officielle à Dibatayi.

Dans le secteur de Tshishilu (territoire de Dibaya), des membres de la famille régnante du groupement Bena Katamba à Luekeshise se sont violemment affrontés à la suite d’une dispute entre Mbangu et Lukengu, tous prétendants au trône de chef de groupement.

Le premier a fait recours aux policiers du sous-commissariat de police du secteur pour calmer la situation. Mais plusieurs personnes ont tout de même été blessées par balle lors de l'intervention policière. Les notables ainsi qu'une grande partie de la population sollicitent désormais l'intervention des autorités afin de mettre autour d'une même table les deux frères prétendants au trône.

Autres faits

Du 16 au 17 août 2019, quatre de cinq gouverneurs de provinces de l'espace Kasaï et des représentants des organisations de la société civile, se sont réunis à Kananga dans le cadre d'une conférence de sensibilisation, d'information et d'appropriation du Programme accéléré de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales (PA-LCP). Seul Joseph Stéphane Mukumadi, numéro un du Sankuru, n'a pas participé à ces assises organisées par la présidence de la République. Cette dernière était représentée par Julien Badibanga, conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté.

Mais la conférence s'est surtout tenue grâce à l'appui financier et technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Elle était l'occasion de se pencher ensemble sur les mécanismes de développement de l'espace Kasaï. Les participants ont ainsi souhaité voir le PNUD prioriser les actions de développement, plus particulièrement la construction des routes de desserte agricole et d'intérêt national, l'appui à la relance agricole et l'électrification de l'espace Kasaï, notamment par le finissage des travaux de la centrale hydroélectrique de Katende qui a la capacité d'alimenter le Kasaï Central et le Kasaï Oriental.

Sur un autre registre, Mamie Kakubi Tshikele, maire de Kananga, a enjoint, le 22 août, près de 684 familles habitant le quartier Plateau, dans le périmètre de l'aéroport national de Kananga, de quitter le lieu. Selon l'autorité urbaine, elles occuperaient de façon anarchique un espace du domaine de la Régie des voies aériennes (RVA). Dans la foulée, le 29 août, une opération de démolition a été lancée. Mais les habitants de ce quartier contestent la mesure et brandissent des documents d'occupation réguliers.²⁹ Sur ce site se trouve également la résidence de Ntumba Mupala, prédécesseur de Jean-Pierre Pandi Kamuina Nsapu. Informés de la situation, des jeunes présentés comme d'anciens miliciens Kamuina Nsapu sont arrivés à Kananga dans le but de protéger la maison de la famille Kamuina Nsapu.³⁰

Dans le territoire de Dibaya, l'on rapporte la mort, le 19 septembre, dans des circonstances non encore élucidées, du chef de secteur de Dibatayi, Kapinga Kamba Kabasele Kanova. Aux affaires depuis 2009 et maintenu dans ses fonctions par l'arrêté du gouverneur Martin Kabuya signé le 4 septembre 2019, ce chef coutumier du groupement des Bakwa Pele emporte avec lui tous les secrets du phénomène Kamuina Nsapu, selon un ancien ministre provincial de l'Intérieur.

Il s'explique et alerte : « En tant que chef de secteur et membre d'une des familles des Bajila Kasanga, Kapinga Kamba avait de l'antipathie contre Jean Pierre Pandi dit Kamuina Nsapu et avait bloqué le dossier de succession de ce dernier, induisant le gouverneur de province de l'époque, Alex Kande, en erreur. Sa reconduction comme chef de secteur de Dibatayi était la preuve que la situation de Kamuina Nsapu était voulue et entretenue. Sa mort suspecte appelle à la vigilance des autorités. D'autant que dans le même territoire de Dibaya, Ntenda Tshiambi Mata, un autre chef coutumier, qui s'était farouchement opposé à Jean Pierre Pandi, est décédé le 8 septembre. Sa mort est gardée secrète, car l'on craint des troubles. »³¹

Le 23 septembre, à Kananga, Elie Mputu Kalumba, coordonnateur provincial de la plateforme de l'opposition Lamuka, Job Kuyindama, communicateur du Front commun pour le Congo (FCC) de l'ex-président Joseph Kabila (majorité parlementaire) et Me Oscar Mukengeshayi, membre de la société civile locale, ont signé une déclaration politique conjointe pour dénoncer la dégradation de la situation sécuritaire, socio-économique et environnement de la province. Ils pointent entre autres l'absence totale des réalisations au Kasaï Central dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du président Félix Tshisekedi, mais les violations de la Constitution et le tribalisme dans la désignation des agents et fonctionnaires de l'Etat.³²

4. Kasaï

Lancement des travaux de construction de l'hôtel du gouvernement sur un espace querellé

Dieudonné Pieme, gouverneur du Kasaï, a inauguré, le 12 août, le début des travaux de construction d'un bâtiment pour le gouvernement de province et des bureaux de l'assemblée provinciale. Des partisans de l'autorité provinciale avaient alors déployé un portrait géant d'Evariste Boshab, mais aussi des pancartes à l'honneur de la fondation du gouverneur. Mais, très vite, la foule a exigé une effigie du président Félix Tshisekedi avant le début de la manifestation, obligeant l'équipe d'aller emprunter une affiche du chef de l'Etat auprès d'un député national lubaphone, élu de Tshikapa (UDPS).

Le projet de construction est financé par Master Info SARL, en contrat de sous-traitance avec la société chinoise China Jiangxi Corporation for International Economic and Technical Cooperation. Mais, le site choisi pour cet ouvrage est l'une de vieilles bâtisses de la For minière, située en plein centre de la ville de Tshikapa, communément appelé « Club Bisengo ». Il fait partie de 28 maisons que Moke Malu alias Mukendi Ndjendje, homme d'affaires lubaphone affirme, depuis bien des années, avoir rachetées. Sous les Kabila, père et fils, plusieurs tentatives de l'exproprier ont échoué devant la justice. En 2003, lorsque la cité de Tshikapa est devenue ville, les autorités avaient réquisitionné plusieurs de ses immeubles pour y établir les services de la nouvelle entité urbaine, notamment la mairie, la police et la résidence du maire.

Aujourd'hui, avec l'avènement de la province, le bâtiment abritant la mairie a été transformée en bureaux du gouverneur et les ministres provinciaux sont logés dans un immeuble en location appartenant à un autre homme d'affaires lubaphone. Un dossier est pendu devant la justice.

Entretemps, il convient de rappeler l'ancien gouverneur Marc Manyanga avait mis en place une commission de récupération des biens meubles et immeubles de l'Etat au Kasaï. Celle-ci était placée sous l'autorité du vice-gouverneur de l'époque, Hubert Mbingho. Selon un des membres qui avait travaillé comme expert dans cette commission, il était alors question de récupérer les maisons de la For minière rachetées par Moke Malu alias Mukendi Ndjendje et celles acquises par Mboma Kifile, membre de la communauté pende, situés dans le camp Floréal, dans la commune de Dibumba 1. problème : Hubert Mbingho avait orienté l'action de sa commission essentiellement vers des maisons de Moke Malu et avait défendu celles de Mboma Kifile comme ayant été régulièrement achetées, selon notre source. En conséquence, la commission avait décidé de récupérer toutes les maisons de la For Minière, soutenant que son propriétaire n'avait présenté aucun document devant justifier le rachat.³³

Puis, aujourd'hui, l'assemblée provinciale a voté une résolution demandant au gouverneur Dieu-donné Pieme de récupérer toutes les maisons de l'Etat. C'est ainsi que ce dernier a commencé par les maisons de Moke Malu, en dépit de la procédure judiciaire pendante devant la Cour d'appel du Kasaï contre le gouverneur.

Pendant ce temps, deux jeunes garçons Lubaphones ont trouvé la mort le 2 septembre 2019 à la suite de la démolition à la main des ruines de la vieille bâtisse où devraient être érigés le gouvernorat et les bureaux de l'assemblée provinciale. Ces morts accidentelles ont fait monter la tension entre le gouverneur et la communauté lubaphone qui exige des indemnités.

La menace du recours à l'auto-défense

Dans une correspondance datée du 23 septembre, adressée à Deller Kawino, ministre provincial de l'Intérieur, trois chefs coutumiers des groupements de Kombo Kibibota Katanga, Mbuambua Mafuta et Kibulungu Kalunga indiquent que des populations sont victimes des tracasseries des éléments de la force navale de l'armée congolaise sur l'axe Tshikapa-Ndjindji-Shambuanda. Des soldats leur exigeraient la présentation des cartes d'électeur (même pour des mineurs) et le paiement de 500 francs congolais avant de passer par le port de Lova. Ces autorités traditionnelles préviennent que, faute d'une solution urgente, la situation va s'empirer car la population menace de recourir à l'auto-défense.³⁴

Autres faits

Le chef du groupement coutumier de Mayanda (territoire de Tshikapa/Kamonia), s'oppose farouchement au retour des Lubaphones qui avaient fui vers d'autres localités et en Angola. Il les accuse d'avoir tué sa population lors du conflit de Kamuina Nsapu. Des affrontements meurtriers ont été signalés, le 22 août, dans la forêt où des Lubaphones s'adonneraient au ramassage des « Mansamba », des chenilles très prisées dans la région.

Des questions des droits au logement, à la terre et à la propriété foncière ont été également enregistrées Kamonia et à Kamako à la suite des mouvements de retournés et expulsés d'Angola. Face à une démographie élevée, les prix de loyer ont été revus à la hausse ; l'accès à la terre devient de plus en plus soumis au paiement d'une caution allant de 100 000 à 150 000 francs congolais pour ceux qui veulent exploiter l'agriculture ou autres activités ; l'accroissement du nombre et de la fréquence des conflits champêtres entre les retournés et les occupants illégaux ; l'absence des abris dans les zones de retour pour les retournés volontaires et les expulsés d'Angola.³⁵

Par ailleurs, le 2103 régiment des FARDC basé à Tshikapa et dirigé par le lieutenant Colonel Gervais Kambale, a été remplacé, le 26 août, par le 2105 régiment commandé par le lieutenant-colonel Stanislas Muheto. Ce dernier était auparavant positionné à Mwene Ditu, dans la province de Lomami.

Le gouvernement du Kasaï a lancé, le 4 août, l'initiative « Tshisekedi pour la paix au Kasaï ». Celle-ci consiste en l'organisation du dialogue entre les différentes communautés ethniques afin de chercher les causes des tensions et divisions dans la province, selon un ministre provincial. Objectif : trouver les voies et moyens de réconcilier les populations et prévenir des nouveaux conflits après les ravages de l'insurrection des miliciens Kamuina Nsapu.

Un camion de l'ONG internationale Adventist Development and relief Agency (ADRA), parti de Tshikapa et transportant 23 tonnes d'aide en faveur des rapatriés volontaires d'Angola en détresse à Kamonia, s'est renversé au village de Muyombo. Quatre personnes ont été tuées et 23 autres blessées. Les autorités du Kasaï ont accusé ADRA de se détourner de sa mission, en transportant des personnes qui ne sont pas, selon elles, directement concernées par l'aide humanitaire.

Depuis le 24 septembre, des fonctionnaires de la Régie des voies aériennes (RVA), en poste à l'aéroport de Tshikapa, ont entamé une grève illimitée. Ils réclament le paiement des arriérés de leurs salaires : 28 mois pour les uns, 36 pour les autres. N'ayant pas pu convaincre les grévistes de reprendre le travail à l'issue de descente à l'aéroport, le gouverneur Dieudonné Pieme a indiqué qu'une délégation de la direction générale de la RVA était attendue dans la capitale du Kasaï afin de tenter de résoudre ce litige.

5. Sankuru

Détérioration de la situation sécuritaire

La situation sécuritaire continue de se détériorer à Sankuru. Après son élection le 20 juillet, le gouverneur Joseph Stéphane Makumadi s'est rendu à Kinshasa et n'a regagné sa juridiction que début octobre. Pendant cette longue absence de l'autorité provinciale, des partisans du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), parti de l'ancien président Joseph Kabila, et ceux de la Convention des congolais unis (CCU), formation politique de Lambert Mende, battu à l'élection du gouverneur, s'affrontent régulièrement. Dernier cas en date, les populations des secteurs de Kondo Tshumbe et Nambelo Lohembe ont chassé leurs chefs de secteurs respectifs.

Kondo Tshumbe est le secteur d'origine de Lambert Mende tandis que Nambelo Lohembe est celui du député national du PPRD Jean Charles Okoto Lolakombe. Selon la société civile locale, il est reproché à Bonno Emakitshia, chef de secteur de Kondo Tshumbe, d'être proche du PPRD, alors que Omelanya, chef de secteur de Nambelo Lohembe, est soupçonné d'être en connivence avec Omindo Omerta, présenté, lui, comme chef d'une milice qui a longtemps semé la terreur dans le territoire de Lodja. Le chef de secteur de Nambelo Lohembe est aussi accusé d'être l'instigateur de l'assassinat, la veille de l'élection du gouverneur, de Moïse Kondema Wamu, chef coutumier du groupement Lolema. Omindo Omerta a été décapité toujours le mois de 26 juillet. Depuis les populations du secteur de Nambelo Lohembe craignent les représailles des ressortissants d'autres entités de Lodja. Bonno Emakitshia quant à lui a quitté précipitamment Lodja au courant du mois d'août pour se mettre à l'abri à Kinshasa.³⁶

6. Kasaï Oriental

Correspondance de l'assemblée provinciale au gouverneur Jean Maweja

Yves Mwamba Kadima, président de l'assemblée provinciale du Kasaï Oriental, a écrit, le 15 août, au gouverneur Jean Maweja, cadre de l'UDPS, parti du président Félix Tshisekedi. Dans cette correspondance articulée autour de la situation socio-économique « précaire » du « peuple est-kasaïen », l'auteur invite le numéro un de l'exécutif provincial à prendre des « actions prioritaires » suivantes : « promotion des mesures relatives à la sécurité alimentaire, augmentation des taux d'accès à l'eau et à l'énergie électrique, construction et réhabilitation des infrastructures routières, sanitaires et scolaires, amélioration du climat des affaires par la recréation des activités économiques, lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes, lutte contre les maladies endémiques et à virus, amélioration du système éducatif ».

Le président de l'assemblée provinciale regrette que les 100 jours du programme d'urgence du président Tshisekedi n'ait eu aucun impact visible dans le Kasaï Oriental, contrairement aux autres provinces où, selon lui, des chantiers sont ouverts.³⁷

B. Justice et droits humains

Le 6 août, le bureau de l'assemblée provinciale du Kasaï Central a procédé à la levée de l'immunité parlementaire de Ngandu Leja Bulelela, coopté député provincial du territoire de Dimbelenge. Ce chef coutumier réputé proche du Front commun pour le Congo (FCC), plateforme de l'ex-président Joseph Kabila, est poursuivi par la justice dans un dossier de droit commun l'opposant à un avocat de Kananga.³⁸ Des voix s'élèvent déjà parmi d'autres chefs coutumiers du même territoire, menaçant de demander le rattachement de Dimbelenge à la province du Kasaï Oriental, en cas d'une éventuelle condamnation de leur collègue. Dans le camp du FCC, un des responsables locaux accuse, lui, le président de l'assemblée provinciale de vouloir faire la guerre à sa famille politique.

De leur côté, les avocats du barreau du Kasaï Central ont décidé, le 7 septembre, de suspendre leurs prestations devant la Cour d'appel, le parquet général près cette Cour et la Cour militaire de l'ex Kasaï Occidental jusqu'à l'arrestation de Ngandu Leja Bulelela.³⁹ Mais cette suspension a été vite levée pour permettre la reprise du procès sur le meurtre, le 12 mars 2017, de deux experts onusiens au Kasaï.⁴⁰

Une association dénommée « Je suis Nganza, je réclame justice » a vu jour dans la commune de Nganza, à Kananga. Elle regroupe les membres des familles des victimes des opérations de l'armée dans cette partie de la ville, en mars 2017, au plus fort de l'insurrection des miliciens Kamuina Nsapu. La commune de Nganza était en effet considérée comme le bastion des insurgés. Aussitôt mise en place, l'association a adressé une lettre ouverte au président Félix Tshisekedi dans laquelle elle exige la justice pour les membres de leurs familles tués⁴¹ et préconise le transfert de ce dossier devant la Cour pénale internationale.

Deux plaintes ont été déposées, le 31 juillet et 12 août, devant la justice militaire par un collectif d'avocats du barreau du Kasaï Central contre plusieurs officiers de l'armée pour leur implication présumée dans les crimes et viols commis au Kasaï. La première plainte vise trois officiers de l'armée pour le viol collectif des femmes, tueries et pillages au quartier Mulombodi, dans la commune de Kananga. Ci-dessous des officiers cités dans cette affaire :

- **Général Lombe**, commandant de la 21e Région militaire
- **Colonel Lelo**, chargé des renseignements des FARDC
- **Colonel Isaac Safari**, commandant du 2101 régiment des FARDC⁴²

La deuxième plainte porte sur le massacre présumé de Nganza et vise les officiers et officiels suivants :

- **Général des brigades Asumani Kumba Issa**, commandant du secteur opérationnel Grand Kasaï
- **Commandant de la Légion nationale d'intervention**
- **Colonel François Muhire**, commandant adjoint du 2101 régiment des FARDC chargé des opérations
- **Colonel Isaac Safari**, 2101 régiment des FARDC
- **Colonel Jean de Dieu Mambweni**, chargé du service social des FARDC
- **Major Maisha**, commandant Bataillon du 2101 régiment des FARDC
- **Justin Milonga**, ancien vice-gouverneur de la province du Kasaï Central⁴³

Il convient de signaler l'arrivée, le 15 septembre, à Kananga, d'une mission de l'auditorat général des Forces armées de la RDC. Elle vient ouvrir des enquêtes sur les événements du quartier Mulombodi. Quarante présumées victimes ont ainsi déjà été auditionnées.

Faute de preuves, cinq de six responsables de la Direction générale des recettes du Kasaï Central (DGRKAC) ont été acquittés par le tribunal de grande instance de Kananga. Ils avaient été arrêtés le 1er juillet sur ordre du gouverneur Martin Kabuya. Ce dernier les accusait de détournement des deniers publics. Le sixième a lui été reconnu coupable et condamné à cinq ans de prison et au paiement de dommages et intérêts de 50 millions de francs congolais au profit de la province.

Par ailleurs, la Cour de cassation a invalidé l'élection de Futuru Bosongo au profit de Me Serge Bokele Bandjanda, déclaré ainsi élu député provincial de la circonscription de Dekese, au Kasaï. Avant cet arrêt, la même instance avait réhabilité Ndala Kasala, chef coutumier du groupement des Bena Kasuba comme député provincial au détriment de Simon Mpongo Kamuanga du groupement des Bakua Mwadi dans le territoire de Tshikapa.

C. Analyse et recommandations

- La publication du gouvernement révèle qu'Evariste Boshab demeure un faiseur de roi dans la province du Kasaï. Malgré sa défaite à l'élection du vice-président du Sénat, l'ancien président de l'Assemblée nationale a réussi en effet à placer l'un de ses proches au ministère du Portefeuille. Il s'agit de Clément Kuete Nyimi Bemuna. Le choix de ce Kete de Kumpunga, dans le territoire de Mweka, laisse transparaître davantage la détermination d'Evariste Boshab à conserver une mainmise dans cette partie du pays. Pour beaucoup d'observateurs, ce dernier semble constituer une union autour de lui pour affaiblir davantage les Bushoong. C'est d'ailleurs dans cette perspective que ses partisans se sont emparés du gouvernorat du Kasaï.⁴⁴
- Dans la province de Lomami, c'est la frustration qui domine chez les Kanyok : après l'arrestation et la condamnation, en mars 2018, de Kamanda Lumpungu, député provincial et l'un de leurs grands chefs coutumiers, et l'éviction de l'ancien gouverneur Patrice Kamanda, originaire de la communauté,⁴⁵ ils n'ont obtenu aucun poste ministériel au sein du gouvernement du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Ce qui les pousse à multiplier des déclarations de protestation à Kinshasa et à Lomami, alors que les Songye de Lubao, eux, se réjouissent de l'arrivée d'un de leurs, Célestin Tunda ya Kasende, au ministère de la Justice.

Kasaï Central

- La route de Kalamba Mbuji se retrouve au centre d'un conflit entre le gouverneur Martin Kabuya et la société chinoise CREC7. Voie provinciale à vocation transfrontalière, elle revêt une importance capitale pour le désenclavement de la province du Kasaï Central et d'une grande partie du centre du pays : elle permet aux provinces du Kasaï Central et du Kasaï Oriental d'avoir l'accès à l'océan Atlantique via le port angolais de Lobito. Ce qui facilite l'approvisionnement des deux provinces et l'accès au marché asiatique. Le contrôle de cette route devient ainsi un enjeu majeur dans l'espace kasaïen.

A l'origine, le projet de cette route a été élaboré par Trésor Kapuku, gouverneur de l'ex Kasaï Occidental entre 2007 et 2010. Puis, son successeur, Alex Kande, s'en est approprié et l'a revisité. Le 6 novembre 2013, un accord est conclu entre ce dernier et la société chinoise China Railway Seventh Group Corporation Limited (CREC) pour la construction d'une route de 220 km, allant de la ville de Kananga à la rivière Kasayi, qui forme les limites naturelles entre la RDC et l'Angola, dans le territoire de Luiza. L'accord prévoit également que soient jetés deux ponts sur la voie mais aussi la construction d'un barrage hydroélectrique sur les chutes Mbombo, situées à Kananga, l'exploitation des substances minières ainsi que l'étude, la conception et la construction de toutes autres infrastructures socio-économiques dans cette partie du pays.

C'est à l'arrivée de Denis Kambayi à la tête de la province que la route, bien qu'à l'étape de piste, est ouverte à la circulation, des postes de péage installés. Ce qui déclenche le premier conflit avec CREC7 qui n'hésita pas à bloquer les passages sur un pont jeté sur la rivière Lueta. Après l'arbitrage mené par des conseillers de Joseph Kabila, alors président de la République, les deux parties concluent, le 9 octobre 2018, un nouveau cahier des charges, concédant la gestion de la route à la société chinoise, des postes de péage compris. Mais les entrepreneurs locaux de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) n'ont jamais vu d'un bon oeil ce compromis. L'actuel gouverneur, Martin Kabuya, ne fait ainsi que s'appuyer sur la frustration de ces derniers pour éjecter CREC7 du projet. Il est probable qu'une société indienne venue d'Angola reprenne le relais. Ses délégués ont été reçus par l'autorité provinciale pour en discuter.⁴⁶ Un nouveau protocole d'accord pourrait être signé dans les jours à venir. Et tout laisse à penser que CREC7 s'y opposera. Mais une éventuelle bataille judiciaire autour de ce projet ne ferait que ralentir, voire freiner, les travaux de construction d'une route si capitale.

- Entre les exécutifs provinciaux du Kasaï Central et du Kasaï, la tension monte, sur fond des repréailles politiques, et se cristallise désormais autour d'une surprenante hausse de la taxe sur des produits agricoles qui passent de Kasaï à Kasaï Central. Il paraît ainsi nécessaire d'encourager des séances de dialogue participatif entre les dirigeants politiques de ces deux provinces, mais aussi d'inviter le gouvernement central à donner des indications claires sur ces rapports entre provinces.
- Comme le GEC l'a rapporté précédemment,⁴⁷ Martin Kabuya multiplie des mises en place, de fond de controverse et des soupçons de clientélisme. Une stratégie qui semble viser à placer ses proches et ceux de ses soutiens politiques à des postes de responsabilité. On retrouve par exemple des fidèles de son vice-gouverneur Ambroise Kamukuny mais aussi ceux du député national Claudel Lubaya parmi les nouveaux nommés au sein de l'administration au Kasaï Central.

Cette redistribution apparaît très clairement dans le domaine de l'éducation. Le gouverneur et son adjoint se sont ici partagés : Martin Kabuya a pris la province éducationnelle du Kasaï Central 1, comprenant la partie lubaphone notamment les territoires de Demba, Dimbelenge, Dibaya et la ville de Kananga, où il procède à des nominations, laissant à Ambroise Kamukuny, issu de la communauté bindji, la province éducationnelle du Kasaï Central 2, qui comprend les territoires de Kazumba et Luiza, tous non lubaphones.

- Le déplacement de Martin Kabuya dans le camp des réfugiés du HCR à Lovua, en Angola, fin juillet, n'a pas été anodin. Bien qu'il n'existait aucun dispositif d'accueil éventuel de ces personnes dans sa province, le gouverneur voulait démontrer au président Félix Tshisekedi sa capacité à se mouvoir pour trouver des solutions aux problèmes du Kasaï.

Il a réussi d'ailleurs à faire revenir au Kasaï Central une grande majorité des réfugiés originaires du Kasaï. Mais les conditions de vie de ces rapatriés à Kalamba Mbuji et à Kananga sont loin d'être satisfaisantes. Il devient même urgent que des discussions soient engagées avec les humanitaires pour les modalités de gestion de cette situation de précarité.

- Un bon nombre d'anciens résidents lubaphones de Kamonia et Kamako, ex-miliciens Kamuina Nsapu, craindraient des représailles de la part des communautés chokwe et pende et ont préféré rentrer aller s'installer dans le Kasaï Central. Et exigeraient des autorités un appui conséquent - y compris les terres pour construire leurs maisons, prétextant avoir tout perdu pendant les violences dans la région - pour leur réinsertion dans leur milieu d'origine, selon les services de sécurité. Une attention particulière doit être apportée à cette question de cohabitation et de réconciliation entre les différentes communautés de l'espace kasaïen pour éviter le retour des conflits ethniques.
- Sur le plan sécuritaire, des craintes persistent autour d'une possible réactivation des poches d'insécurité urbaine et rurale : faute de débouchés ou d'encadrement notamment dans le cadre d'une réinsertion socio-économique, des ex-miliciens risquent de reconstituer des groupes dangereux. Dans ce contexte, si rien n'y est fait, il n'est pas exclu que ces derniers soient instrumentalisés par des politiciens en quête de suffrages et de bases arrières, dans la perspectives des élections locales et municipales attendues.
- Après la reddition et la remise symbolique de quelques armes à feu par certains groupes d'ex-combattants Kamuina Nsapu dans des différents endroits, il devient urgent de mettre en place un plan DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion). Un important travail de ramassage d'armes dans les villages du Kasaï Central et du Kasaï voisin serait, par exemple, plus que salutaire afin d'éviter d'éventuels recours aux armes à feu lors des petites disputes dans les communautés ; de minimiser la résurgence du banditisme armé, d'anticiper les risques d'instrumentalisation et de récupération politique des ex-miliciens par des candidats lors des élections locales à venir ; d'identifier et de reprendre ou détruire des munitions ou autres explosifs qui seraient abandonnés dans des champs. Mais l'Etat et ses partenaires se doivent également d'appuyer la mise en place des structures de justice transitionnelle dans l'espace kasaïen.

Kasaï

- La cohabitation entre différentes ethnies n'est pas paisible à Tshikapa. C'est ce qui révèle le contentieux en cours autour de la concession sur laquelle Dieudonné Pieme voudrait construire le gouvernorat et les bureaux de l'assemblée provinciale du Kasaï. C'est également une illustration des faiblesses du découpage des provinces de 2015. Quatre ans plus tard, un bon nombre de nouvelles provinces, à l'instar du Kasaï, manquent cruellement des infrastructures pour leur fonctionnement. Des dirigeants sont logés et d'installer leurs offices dans des maisons louées aux particuliers. Moke Malu alias Mukendi Ndjenge, lubaphone du Kasaï Central, détient plusieurs immeubles au Kasaï. Il les aurait rachetés à l'ex For minière. Mais depuis plusieurs années, des autorités tentent de lui reprendre ces biens immobiliers. La première tentative remonte à 2002, avec à la manœuvre le premier maire de Tshikapa, Mbingho Mvula. D'autres suivront les années suivantes, mais toujours sans succès. D'autant que Moke Malu disposait alors des soutiens à Kinshasa, à la fois sous Mobutu et Kabila, père et fils.

Aujourd'hui, la donne semble avoir changé. Le gouverneur Dieudonné Pieme et des ténors de l'ex Unité kasaïenne sont revenus à la charge et tiennent à exproprier Moke Malu. Et la société Master Info qui a décroché le marché pour la construction du gouvernorat et des bureaux de l'assemblée nationale sur la concession querellée, appartiendrait à Baudouin Lobo, beau-frère d'Evariste Boshab et ancien directeur général de l'Office de voirie et drainage. Son fils, Michel Kwete, est chargé de la supervision des travaux à Tshikapa.

Si ces travaux de construction se poursuivent dans ce contexte, la cohabitation entre les Lubaphones et les non Lubaphones risque d'en pâtir. Des autorités provinciales devraient privilégier une voie de dialogue pour trouver une issue pacifique à ce litige.

Kasaï Oriental

- La lettre du président de l'assemblée provinciale du Kasaï Oriental au gouverneur sonne comme un avertissement. Plusieurs sources sur place y voient même un premier pas vers la destitution de Jean Maweja. L'exercice paraît périlleux puisque c'est le seul gouverneur que compte l'UDPS. La direction nationale de ce parti présidentiel veille et enverrait des menaces aux membres du bureau de l'assemblée provinciale.

Sankuru

- Epargné par le phénomène Kamuina Nsapu, le Sankuru connaît à son tour une dégradation de sa situation sécuritaire depuis plusieurs mois. En cause : les rivalités entre les partisans de Lambert Mende, qui se recrutent au sein de la Convention des congolais uni (CCU), et ceux du PPRD qui revendiquent leur allégeance à Jean Charles Okoto. Cette situation tendue a perduré durant la longue absence du gouverneur Joseph Stéphane Mukumadi. Ce dernier avait longtemps séjourné à Kinshasa à l'issue de son élection. Son retour, début octobre à Lodinga, devrait s'accompagner de l'amorce d'un dialogue franc entre tous les leaders de Sankuru pour mettre fin à ces effets des conflits de leadership à Kinshasa qui se répercutent dans la province.

RÉFÉRENCES

- 1 Les cinq provinces du Grand Kasaï sont : Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Lomami et Sankuru.
- 2 Gouvernement Ilunga : le député Simon Mulamba dénonce la sous-représentation de la province du Kasaï, <https://actualite.cd/index.php/2019/08/27/gouvernement-ilunkamba-le-depute-simon-mulamba-denonce-la-sous-representation-de-la>
- 3 Déclaration des notables kanyok de Lomami, <https://soundcloud.com/congoresearchgroup/declaration-des-notables-kanyok-de-lomami>
- 4 Compte-rendu du deuxième conseil des ministres du gouvernement provincial du Kasaï, le 6 septembre 2019, <https://soundcloud.com/congoresearchgroup/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-kasai>
- 5 Arrêté du gouverneur de la province du Kasaï daté du 23 septembre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Arrete-Gouverneur-Pieme-mais.pdf>
- 6 Groupe d'étude sur le Congo, rapport mensuel sur la région du Kasaï, juillet 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/08/Kasai-Rapport-juillet19-FR-final.pdf>
- 7 Lettre de Vital Kamerhe, directeur de cabinet du chef de l'Etat, au ministre des Finances pour décaissement de 500 000 dollars en faveur des ex-réfugiés congolais en Angola, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-Kamerhe-au-Ministre-de-finance-pour-decaissement-de-500.000-USD-en-faveur-des-ex-refugies-congolais-en-Angola.jpg>
- 8 Note de la Direction générale de migration du Kasaï Central au gouverneur de province, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Note-de-la-Direction-Generale-de-Migration-du-Kasai-Central-au-Gouverneur-de-province.jpg>
- 9 Entretien avec un membre du gouvernement provincial du Kasaï.
- 10 Entretien téléphonique avec un député provincial du Kasaï, membre de la délégation.
- 11 Entretien au Palais de la nation avec des membres du cabinet du chef de l'Etat, 15 octobre 2019.
- 12 Barrages contre minerais, <https://www.africaintelligence.fr/lae/premier-cercle/2013/11/26/barrages-contre-minerais,107996483-bre>
- 13 Voir Protocole d'accord CREC7 – Kasaï Occidental 2013, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Protocole-accord-CREC7-Kasai-Occidental-2013.pdf>
- 14 Groupe d'étude sur le Congo, rapport mensuel sur la situation de la région du Kasaï, juin 2019, <http://congoresearchgroup.org/juin-2019-rapport-mensuel-sur-la-region-du-kasai/?lang=fr>
- 15 - Sept ressortissants chinois accusés de séjour irrégulier arrêtés à Kananga, <https://actualite.cd/2019/08/13/rdc-sept-ressortissants-chinois-accuses-de-sejour-irregulier-arretes-kananga>
- Encore des sujets chinois accusés de séjour irrégulier arrêtés à Kananga, <https://actualite.cd/2019/08/22/rdc-encore-des-sujets-chinois-accuses-de-sejour-irregulier-arretes-kananga>
- 16 Note technique du gouverneur Martin Kabuya au président Félix Tshisekedi, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Note-technique-du-Gouverneur-Kabuya-au-President-Tshisekedi.pdf>
- 17 Lettre du CREC7 au président de l'assemblée provinciale du Kasaï Central, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-CREC7-au-president-assemblee-provinciale-du-Kasai-Central.pdf>
- 18 Lettre du CREC7 au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-Crec7-au-Vice-premier-Ministre-et-Ministre-Interieur.pdf>
- 19 Plainte CREC7 contre le gouverneur Martin Kabuya et le directeur provincial de la DGM Kasaï Central, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Plainte-CREC7-contre-le-Gouverneur-Kabuya-et-le-Directeur-Provincial-de-la-DGM-Kasai-Central.pdf>
- 20 Arrêtés du 31 Août du gouverneur Martin Kabuya permutant les chefs d'établissement de l'enseignement primaire et secondaire de la province éducationnelle Kasaï Central, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Arretes-du-31-Aout-du-Gouverneur-Kabuya-permutant-chefs-etablissement-enseignement-primaire-et-secondaire-de-la-province.pdf>
- 21 Arrêtés du gouverneur Martin Kabuya portant nomination à titre intérimaire des maires, maires adjoints, administrateurs des territoires, administrateurs des territoires adjoints et chefs des secteurs, http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Arretes-du-Gouverneur-Kabuya-portant-nomination-titre-interimaire_Maires-Maires-adjoints-Administrateurs-des-territoires.pdf
- 22 Entretien avec un membre de la société civile locale de Kananga, août 2019.
- 23 Kasaï Central : le FCC demande au gouverneur M. Kabuya de retirer ses arrêtés nommant le maire et les bourgoumestres, <https://7sur7.cd/2019/09/06/kasai-central-le-fcc-demande-au-gouverneur-m-kabuya-de-retirer-ses-arretes-nommant-le>

- 24 Recours en annulation des administrateurs de territoire du Kasaï Central auprès du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/recours-en-annulation-administrateurs-territoire-kasai-central.pdf>
- 25 « Kananga : la police reprime une manifestation de la Lucha contre les arrêtés », <https://actualite.cd/2019/09/09/kasai-central-kananga-la-police-reprime-une-manifestation-de-la-lucha-contre-les-arretes>
« Cinq militants de la Lucha blessés lors d'une manifestation à Kananga », <https://actualite.cd/2019/08/30/rdc-cinq-militants-de-lucha-blesses-lors-dune-manifestation-kananga>
- 26 Mémoire de la Lucha Kananga au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, septembre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Memo-Lucha-Kananga.pdf>
- 27 Entretien téléphonique avec un membre du cabinet provisoire du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, septembre 2019.
- 28 Entretien téléphonique avec un élu de Kananga, septembre 2019.
- 29 Voir arrêtés des désaffectations et documents officiels des occupants.
- 30 Entretien avec le chef de quartier et de police de la Régie des voies aériennes, août 2019.
- 31 Entretien avec un ancien ministre provincial du Kasaï Central à Kananga, septembre 2019.
- 32 Déclaration politique conjointe entre les représentants du FCC, de Lamuka et un membre de la société civile à Kananga, septembre 2019, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Declaration-politique-conjointe-Kasai-Central.pdf>
- 33 Entretien téléphonique avec l'un des avocats de Moke Malu et avec un membre du gouvernement provincial du Kasaï.
- 34 Lettre des trois chefs coutumiers du Kasaï, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-des-chefs-coutumiers-Tshikapa.pdf>
- 35 Entretien téléphonique avec un prêtre catholique basé dans la zone, août 2019.
- 36 Entretiens avec l'administrateur du territoire de Lodja et avec un membre de la société civile locale.
- 37 Lettre du président de l'assemblée provinciale du Kasaï Oriental au gouverneur Maweja, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-du-president-de-lassemblee-provinciale-du-Kasai-Oriental-au-gouverneur-Maweja.pdf>
- Entretiens téléphoniques entre le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, et le vice-président de l'assemblée provinciale du Kasaï Oriental.
- 38 Lettre levée immunité parlementaire du député provincial Ngandu Leja, <https://actualite.cd/2019/08/16/kasai-central-poursuites-judiciaires-autorisees-contre-un-depute-provincial>
- 39 Kasaï Central : les avocats suspendent leurs prestations devant les instances judiciaires, <https://actualite.cd/2019/09/07/kasai-central-les-avocats-suspendent-leurs-prestations-devant-les-instances-judiciaires>
- 40 Déclaration du barreau de Kasaï Central portant levée de la suspension des prestations des avocats devant la Cour d'appel, du Kasaï Central, le parquet général près cette cour et la Cour militaire de l'ex-province du Kasaï Occidental, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Levee-de-greve-des-avocats-Kasai-Central.pdf>
- 41 Lettre ouverte des membres des familles des victimes de Nganza au Président Tshisekedi et liste de victimes. <https://actualite.cd/2019/09/02/kasai-central-dans-une-lettre-ouverte-tshisekedi-les-victimes-du-massacre-de-nganza>
- 42 Plainte du collectif des avocats et invitation de l'auditeur supérieur militaire, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Plainte-du-collectif-des-avocats-Kasai-Central-et-invitation-de-lauditeur-superieur-militaire.pdf>
- 43 Plainte du collectif des avocats des victimes dans le Kasaï Central, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/10/Plainte-du-collectif-des-avocats-des-victimes-Kasai-Central.pdf>
- 44 Rapport mensuel sur la région du Kasaï, juin 2019, <http://congoresearchgroup.org/juin-2019-rapport-mensuel-sur-la-region-du-kasai/?lang=fr>
- 45 Soupçonné d'entretenir une milice à Lomami, un chef coutumier aux arrêts, <https://actualite.cd/2018/03/20/rdc-soupconne-dentretenir-une-milice-lomami-un-chef-coutumier-aux-arrets>
- 46 Entretien avec un conseiller du gouverneur Martin Kabuya à Kananga, août 2019.
- 47 Rapport mensuel sur la région du Kasaï, juin 2019, <http://congoresearchgroup.org/juin-2019-rapport-mensuel-sur-la-region-du-kasai/?lang=fr>
Rapport mensuel sur la région du Kasaï, juillet 2019, <http://congoresearchgroup.org/juillet-2019-rapport-mensuel-sur-la-region-du-kasai/?lang=fr>



Bureau du secteur de Kasangidi, territoire de Dibaya, Kasai Central

Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) est un projet de recherche indépendant à but non lucratif qui s'efforce de comprendre et d'expliquer la violence qui affecte des millions de Congolais. Nous menons des recherches rigoureuses sur différents aspects du conflit qui sévit en République démocratique du Congo. Toutes nos recherches s'appuient sur une profonde connaissance historique et sociale du problème en question. Nos bureaux se trouvent au Centre de coopération internationale de l'Université de New York.

L'ensemble de nos publications, blogs et podcasts sont disponibles sur les www.congoresearchgroup.org et www.gecongo.org

 GEC@CRG
www.congoresearchgroup.org
www.cic.nyu.edu

Center on International Cooperation
726 Broadway, Suite 543
NY 10003, New York